

« Dans l'atelier »

Conditions de tournée

Trois formules possibles...

- **Spectacle uniquement, sans atelier** : 3 fois par jour (sur 3 heures, 1 spectacle toutes les heures, minimum 1/2 heure de battement entre chaque représentation) = **1600€**
- **2 spectacles+ 1 atelier de fabrication** (atelier tout de suite après la 2ième représentation, le tout sur 3 h maximum) = **1600€**
- **2 spectacles + 2 ateliers de fabrication** (matin et après-midi, ateliers tout de suite après les représentations) = **2000€**

Nombre de personnes en tournée :

3 (2 comédiennes +1 régisseur/animateur d'atelier)
ou 4 avec chargée de diffusion

Transport :

Transport décors + équipe : 1 véhicule au départ de Genappe (Belgique) :
0,561€ /km

Repas :

Les repas doivent être des défraiements au tarif syndéac en vigueur hormis dans le cadre d'un festival où il est prévu que les artistes et les organisateurs mangent ensemble ou s'il n'existe pas de restaurants à proximité du lieu d'accueil.

=> pas de prise en charge directe des repas.

Hébergement :

Si **hôtel**, prise en charge directe de préférence ou défraiements au tarif syndéac en vigueur.

- Il faut savoir que l'équipe souhaite être logée dans un hôtel minimum 2 étoiles, équipé d'un **accès internet wifi gratuit**.
- Chambres indépendantes
- L'hébergement doit inclure le petit déjeuner.
- De préférence un hôtel près du lieu de la représentation.